

Note rectificative concernant une critique de la chronique « Archéologie »

par H. ANGELROTH

Dans le n° 2 de 1957 d'« *Archéologie* » (Chronique semestrielle dirigée par M. S.J. De Laet) se trouve, pages 419 et 420, un petit article intitulé « Grottes de Goyet », dont l'auteur rappelle d'abord une communication de M. Didier de Bournonville, parue dans le bulletin de 1955 de notre Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire. Dans cette communication, M. de Bournonville affirmait notamment l'existence du Moustérien dans les couches des cavernes de Goyet et relatait la découverte d'un niveau de cette époque, effectuée par les Services de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Le rédacteur d'« *Archéologie* » ajoute ensuite : « M. Angelroth (pages 47-48) (1) tente de démontrer, contre l'avis de l'auteur précédent, que le Moustérien ferait défaut à Goyet ».

Dans ma mise au point « Notes sur les Grottes de Goyet », parue aux pages indiquées ci-dessus de notre bulletin de 1955, j'ai d'abord rappelé les arguments sur lesquels je me basais, jadis, pour ne pas admettre l'existence du Moustérien à Goyet. Je faisais ensuite état de la découverte du Moustérien à Goyet, révélée par M. de Bournonville et j'ajoutais : « Si, avant cette révélation, il était permis de soutenir qu'il n'existait pas de Moustérien à Goyet, cette thèse est actuellement indéfendable; je l'abandonne donc et je félicite M. de Bournonville qui a contribué efficacement à mettre cette question définitivement au point ».

Cette phrase est bien claire et ne peut laisser aucun doute sur le fait que j'ai admis l'existence du Moustérien à Goyet.

Je ne comprends donc pas que le rédacteur de l'« *Archéologie* » ait écrit que mon avis était opposé à celui de M. de Bournonville.

Il est impossible de croire que ce rédacteur ait tenté, sciemment, d'induire ses lecteurs en erreur. Dès lors, je ne puis émettre que deux hypothèses : ou bien, ce rédacteur ne prend pas la peine de lire les articles qu'il se permet de critiquer; ou bien, il ne comprend pas le français.

Je crois inutile de parler davantage de cette affaire sans importance mais qui impose une rectification.

(1) Il s'agit des pages 47 et 48 du bulletin de 1955 de notre Société.